

Professions et lieux de travail

Expéditeur et réceptionnaire

Sur cette page

[Que faut-il savoir avant de lire de l'information sur cette profession?](#)

[Brièvement, en quoi consiste le travail de l'expéditeur / du réceptionnaire?](#)

[Quels sont les risques pour la santé et la sécurité auxquels est exposé l'expéditeur / le réceptionnaire?](#)

[Quels sont les effets à long terme sur la santé de l'expéditeur / du réceptionnaire?](#)

[Quelles sont les mesures de prévention que l'expéditeur / le réceptionnaire doit adopter?](#)

[Quelles sont les principales méthodes de travail sécuritaires à connaître?](#)

[Comment obtenir de plus amples renseignements?](#)

Que faut-il savoir avant de lire de l'information sur cette profession?

Le présent profil résume les fonctions générales des travailleurs dans un service de réception et d'expédition, et les problèmes courants auxquels ceux-ci doivent faire face. Ces activités se déroulent souvent dans un entrepôt où un grand nombre de problèmes touchant la santé et la sécurité sont susceptibles de se poser en raison de la nature du travail et de celle des matières qui y sont stockées. Comme chaque lieu de travail est unique, il est impossible de prévoir tous les dangers auxquels le travailleur peut être exposé.

Le présent document résume les principales fonctions de l'expéditeur /du réceptionnaire.

Brièvement, en quoi consiste le travail de l'expéditeur / du réceptionnaire?

L'expéditeur et le réceptionnaire s'occupent d'envoyer et de recevoir des pièces, des fournitures, des matières, de l'équipement et des marchandises, de consigner leurs déplacements d'un établissement à un autre. Ils peuvent être au service d'une entreprise de vente au détail, d'un grossiste, d'un fabricant, d'une société commerciale ou d'un établissement industriel.

L'expéditeur / le réceptionnaire accomplit toutes les tâches suivantes, ou certaines d'entre elles :

- Déterminer la méthode d'expédition et préparer les connaissements, les factures et autres documents d'expédition.
- Assembler les conteneurs et caisses à claire-voie, emballer les marchandises à expédier et préparer les documents d'identification et les directives d'expédition.
- Surveiller le chargement et le déchargement des marchandises à bord de camions.
- Inspecter les marchandises à l'arrivée en vérifiant les factures ou autres documents, consigner les quantités manquantes et les marchandises endommagées qui sont refusées.
- Débiller les marchandises et les acheminer vers les aires d'entreposage appropriées.
- Mettre à jour les systèmes internes de conservation de dossiers.
- Utiliser, s'il y a lieu, un chariot élévateur à fourche, un diable ou de l'équipement servant à charger, décharger, transporter ou entreposer des marchandises.
- Connaître les méthodes d'entreposage et de manutention de divers produits et substances chimiques.
- Connaître les méthodes d'expédition appropriées en vue du transport des marchandises dangereuses.

Quels sont les risques pour la santé et la sécurité auxquels est exposé l'expéditeur / le réceptionnaire?

Les risques tombent habituellement dans l'une ou l'autre des six catégories générales énumérées ci-dessous. Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette question, sur les mesures de prévention ou sur les marches à suivre pour travailler en toute sécurité avec un produit dangereux, cliquer sur les liens contenus dans le présent document.

Risques biologiques

Selon le type de matières entreposées, les travailleurs peuvent être exposés à certains risques biologiques :

Risque d'infection causée par des déjections d'oiseaux ou de rongeurs lorsque le travail est effectué dans des bâtiments anciens ou pollués. Parmi les infections, notons l'[histoplasmosse](#) (causée par des déjections d'oiseaux) et les infections à [hantavirus](#) (causées par des déjections de souris).

Risque d'infection causée par l'exposition à des [moisissures, champignons ou bactéries](#) provenant de lieux ou de matières ayant été en contact avec l'eau (par ex. : une fuite d'eau causant la prolifération de moisissures dans le bois ou une cloison sèche).

Risques chimiques

Les travailleurs peuvent être exposés à divers produits et substances chimiques. Dans certains cas, l'exposition est causée par les marchandises entreposées; dans d'autres, par certaines activités ou par l'équipement utilisé. Citons quelques risques chimiques :

- risques associés aux matières toxiques entreposées ou utilisées comme solvants, produits de scellement ou colles;
- émanations de matières plastiques produites par des emballages rétrécissables, des machines à sceller des sacs et des machines à souder les feuillets de plastique;
- utilisation d'équipement alimenté par pile (l'électrolyte des piles peut causer des brûlures à la peau et aux yeux; la méthode de chargement des piles provoque la formation d'hydrogène qui risque de causer une explosion si on laisse le gaz s'accumuler ou si une source d'inflammation se trouve à cet endroit);
- utilisation de véhicules à moteur (au [propane](#), à l'[essence](#) et diesel), ce qui sous-entend l'exposition au [monoxyde de carbone](#), au [dioxyde de carbone](#) ou à des fumées (y compris les [gaz d'échappement des moteurs diesel](#)) s'échappant de camions à des quais de chargement ou de déchargement ou de chariots élévateurs à fourche.

NOTE : Dans bon nombre de cas, le risque d'effets sur la santé d'un produit chimique est fonction de la durée de l'exposition et de la quantité de substance absorbée (dose). Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter le document Réponses SST intitulé [Pourquoi un produit chimique est-il toxique?](#) sur le site Web du CCHST. Consulter aussi la rubrique [Produits et substances chimiques](#) de ce site Web pour obtenir de l'information sur diverses familles de produits et de substances chimiques.

Consulter la fiche de données de sécurité (FDS) de chaque produit ou substance chimique. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, se référer au document Réponses SST intitulé [SIMDUT 2015 – Fiches de données de sécurité \(FDS\)](#).

Des produits dangereux peuvent posséder des propriétés nuisibles, par exemple être [inflammables](#). Lire attentivement les directives et les étiquettes.

Ergonomie

Il arrive souvent que le travail exige de la force ou comporte des tâches répétitives exécutées de façon prolongée dans des postures contraignantes. Notons entre autres :

- le [travail en position debout](#) pendant des périodes prolongées;
- les efforts de [levage](#);
- les positions inconfortables (torsions, flexions, etc.). Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter le document Réponses SST intitulé [Troubles musculo-squelettiques liés au travail](#);
- les [mouvements répétitifs](#) (empaquetage rapide de petites pièces, etc.);
- les mouvements de [poussée et traction en général](#);
- les mouvements de poussée et de traction des [chariots à main](#).

Certaines entreprises et personnes pourraient désirer obtenir des renseignements sur l'usage de la ceinture dorsale. De façon générale, le port d'une ceinture dorsale n'est pas recommandé. Consulter le répertoire Réponses SST du CCHST pour obtenir de [plus amples renseignements](#) à ce sujet. On recommande plutôt de suivre un programme de [prévention des blessures au dos](#).

Lorsqu'il faut travailler sur un convoyeur ou un transporteur à courroie, les mouvements répétitifs, les mouvements d'extension et le levage des objets peuvent poser un problème, surtout si les mouvements sont exécutés rapidement et pendant une période prolongée. Voici des études de cas présentées à titre d'exemples. Leur contenu peut s'appliquer à diverses situations :

- [recyclage des bouteilles d'une brasserie](#)
- [usine de poisson](#)

Contraintes physiques

Lorsque le travail s'effectue à l'extérieur, les travailleurs risquent d'être exposés à des [conditions de chaleur ou de froid extrêmes](#) et à des [rayonnements ultraviolets \(UV\)](#).

Lorsqu'il est impossible de contrôler adéquatement la température à l'intérieur du bâtiment, le travail peut s'effectuer dans des [ambiances thermiques chaudes](#) (notamment durant les mois d'été). Les personnes travaillant dans des environnements froids ou des entrepôts glacés peuvent souffrir de lésions causées par l'[exposition au froid](#).

Le [bruit](#) peut aussi poser un problème selon le type d'activités effectuées.

Sécurité

Se rappeler qu'il faut faire preuve de prudence en travaillant près d'un diable, chariot, chariot à main, portique, chariot à fourche manuel, convoyeur, etc. Il appartient à chacun d'établir ses méthodes de travail et d'adopter des mesures de précaution. Voici des exemples :

- Les [convoyeurs et les transporteurs](#) à courroie présentent des points de pincement, c'est-à-dire des angles ou des endroits où le corps, certaines parties du corps ou des objets risquent d'être coincés ou écrasés par des pièces mobiles ou des dispositifs rotatifs. Les rouleaux, roues etc. doivent être munis de protecteurs. Les cheveux longs doivent être noués, les vêtements amples et les bijoux doivent être attachés.
- Il faut respecter les règles de sécurité lorsqu'on utilise une grue, un palan, une élingue, un chariot ou un autre appareil de [manutention](#).
- Il faut respecter les mesures de sécurité lorsqu'on utilise une grue, une élingue, un chariot ou une autre machine pour assurer la protection de l'appareil, celle de l'opérateur et celle des personnes assistant aux opérations.
- Il faut adopter des mesures de prévention appropriées pour assurer la protection de l'appareil, celle de l'opérateur et celle des personnes assistant aux opérations lorsqu'on utilise un [chariot élévateur à fourche](#).

Il est essentiel d'utiliser un [équipement de protection individuelle](#) (ÉPI) approprié à la tâche. Il faut par exemple utiliser de la [protection des yeux et du visage](#) pour prévenir les blessures causées par la projection de particules, les rayonnements UV, etc. Le port de [gants](#) spéciaux pour l'exécution de certaines tâches (coupe et manipulation de produits chimiques) peut être aussi nécessaire.

Il arrive souvent que des machines et des matières se trouvent à divers endroits ou que les planchers sont glissants en raison de déversements de liquides ou autres. Les [glissades](#), [trébuchements et chutes](#) sont alors les principaux risques. Les convoyeurs et l'équipement aériens peuvent aussi présenter des risques (chute de matières, etc.).

Le travail en hauteur (par ex. sur [plate-forme/échafaudage](#) ou sur [échelle](#)) exige l'adoption de mesures de sécurité particulières.

Les outils de travail peuvent aussi présenter des risques. En voici quelques exemples :

- [outils à main](#) (scies, marteaux, tournevis manuels, etc.)
- [outils portatifs à moteur](#) (cloueuses pneumatiques, outils à commande mécanique, scies circulaires, etc.)

Contraintes psychologiques

Les délais courts, le fonctionnement multitâche et les échéances peuvent causer du [stress](#) à certains travailleurs.

Le [travail en rotation](#) ou les [journées de travail prolongées](#) peuvent avoir des effets sur la santé de certains travailleurs.

Quels sont les effets à long terme sur la santé de l'expéditeur / du réceptionnaire?

Selon l'Organisation internationale du travail (ILO), les risques pour la santé de l'expéditeur / du réceptionnaire sont entre autres :

- le risque de troubles musculo-squelettiques liés au travail (souvent causés par la surutilisation de certains muscles ou les efforts de levage);
- le risque d'exposition aux substances ou produits chimiques stockés ou manutentionnés dans l'entrepôt. Ces effets varieront beaucoup selon la substance et selon les méthodes d'entreposage ou de manutention.

Source : « Warehousing », J. Lund, Encyclopaedia of Occupational Health and Safety, 4^e édition, Genève : Organisation internationale du travail, 1998, pages 102.61 à 102.67

Quelles sont les mesures de prévention que l'expéditeur / le réceptionnaire doit adopter?

- Respecter les marches à suivre pour la manutention manuelle des matériaux (levage) et la manutention mécanique (utilisation de grues, de palans, etc.).
 - Connaître les postures contraignantes et les éviter autant que possible. Lorsqu'une tâche exige l'adoption d'une position inconfortable (par ex. les mains levées au-dessus des épaules) ou l'exécution de mouvements répétitifs, prendre souvent des pauses.
 - Toujours utiliser un équipement de protection individuelle (ÉPI) approprié à la tâche.
 - Porter des chaussures appropriées (à la marche/au travail en station debout, et utiliser des protecteurs contre la chute d'objets).
 - S'assurer qu'aucune zone de travail n'est encombrée.
 - Savoir comment manutentionner et entreposer des produits et substances chimiques en toute sécurité.
 - Toujours s'assurer que les outils fonctionnent bien et que leurs dispositifs de sécurité sont en bon état avant d'utiliser ces outils.
 - Suivre le cycle de quarts de travail recommandé et connaître les risques associés au travail par quarts.
-

Quelles sont les principales méthodes de travail sécuritaires à connaître?

L'expéditeur et le réceptionnaire doivent connaître :

- les [méthodes de manutention](#);
- les techniques de [manutention manuelle](#) (levage);
- la marche à suivre pour choisir, utiliser, entretenir et entreposer l'[ÉPI](#) si c'est nécessaire;
- la façon de choisir des [chaussures](#) appropriées;
- les méthodes à respecter pour le travail en hauteur (sur une [plate-forme/un échafaudage](#) ou
- dans une [échelle](#));
- les méthodes à respecter pour travailler en toute sécurité avec divers types d'outils, entre autres :
 - des [outils à main](#) (scies, marteaux, tournevis manuels, etc.),
 - des [outils portatifs à moteur](#) (cloueuses pneumatiques, outils à commande mécanique, scies circulaires, etc.);
- l'information sur le [travail en rotation](#).

Tous les travailleurs doivent :

- Respecter les consignes de sécurité de l'entreprise.
- Connaître le [SIMDUT](#) et les [FDS](#).
- Connaître la [marche à suivre pour signaler un danger](#).
- Assurer une [bonne tenue des locaux](#).

Comment obtenir de plus amples renseignements?

Compte tenu de la diversité des tâches de l'expéditeur / le réceptionnaire et des matières avec lesquelles il travaille ou peut travailler, les situations ne peuvent pas toutes être traitées dans le présent document.

NOTE : En cas de problèmes de santé, consulter un médecin ou un professionnel de la santé.

En cas de questions ou de préoccupations sur un lieu de travail particulier, on peut s'adresser à l'une ou l'autre de ressources suivantes pour obtenir de l'aide :

- son comité de santé et de sécurité ou le représentant en santé et sécurité au travail;
- son syndicat;

- son service de sécurité;
- son superviseur ou son gestionnaire;
- la bibliothèque de sa région;
- le [représentant local du ministère responsable de la SST](#).

De l'information générale est disponible dans la section Réponses SST de notre site Web ou par l'entremise du [Service de renseignements](#) de personne-à-personne du CCHST.

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2017-03-01

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.